

POURQUOI LES RETRAITÉS VONT- ILS MANIFESTER LE 12 SEPTEMBRE ?

La CGT appelle les salariés, les jeunes et les retraités à agir le 12 septembre sous toutes les formes, de la grève à la manifestation, contre la nouvelle loi Travail, la hausse de la CSG et la baisse de l'aide au logement.

Elle propose, pour lutter contre l'appauvrissement des ménages, de répondre à leurs besoins en augmentant les salaires et les pensions, de faire appliquer l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes, de simplifier le contrat de travail en généralisant le CDI.

Fillon l'avait promis au Medef, Macron l'a fait...

On se souvient que pendant la campagne présidentielle François Fillon avait promis devant une assemblée de patrons de profiter des congés d'été pour faire passer les réformes et les lois favorables au patronat. C'est ce qu'a fait Macron, en utilisant une méthode détestable.

...en tentant d'opposer entre elles les victimes de sa politique

Le gouvernement tente de faire accepter sa politique d'austérité en opposant les actifs aux retraités : il prétend financer l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés en réduisant celui des pensions par l'augmentation de la CSG. Le 12

septembre sera l'occasion pour les salariés et les retraités de manifester leur solidarité et de s'opposer à une politique libérale qui s'attaque au monde du travail et favorise les riches, qui verront leurs impôts réduit de 3 milliards.

Résultat : Macron plus impopulaire que Hollande et Sarkozy!

Il fallait le faire ! Il l'a fait : une chute à 36 % d'opinions favorables 3 mois après son élection ! Soit bien moins que Nicolas Sarkozy et François Hollande au même stade du quinquennat. Et cela avant même d'affronter la rentrée sociale...

Des conditions favorables pour une forte mobilisation populaire

Les retraité-e-s CGT ont lancé une consultation nationale contre la hausse de la CSG et pour la re-valorisation des pensions. Ils préparent une journée d'action le 28 septembre en diffusant un million de tracts et en allant à la rencontre des retraité-e-s. Le 12 septembre ils se joindront aux salariés actifs qui manifesteront contre la nouvelle loi qui vise à détruire le code du travail, le fruit de leurs luttes et la garantie que les droits de leurs enfants et petits-enfants seront respectés.

Dans tous les rassemblements et manifestations les retraité-e-s seront présents pour exiger une politique favorable au progrès social !

BILLET D'HUMEUR

Bon ça va ! Vous avez respiré pendant trente ans l'amiante de votre usine MAIS pour la prise en charge vous devez déclarer, afin de vérification, quel jour vous êtes passé de malade à mourant.

Citroën licencie 10 000 salariés et votre boulanger embauche à l'essai un apprenti subventionné, vous voyez bien, ça reprend.

Cela fait 30/40 ans que le patronat essaie de nous faire croire que licencier facilement permet d'embaucher facilement, mais les 5 millions de chômeurs ils viennent d'où ?

Les grecs fortunés ne payaient pas les impôts et toute l'Europe et autre FMI ont tapé sur la population.

En France depuis des années les entreprises et les fortunés sont exonérés de toutes sortes de taxes et impôts, alors bientôt notre tour ?

Dans les deux cas c'est aux gens d'en bas à qui l'on réduit les revenus sans faire payer les autres.

Même sur la plage ça énerve !

Et sans transition, comme ils disent

Quand Macron déclare à la tribune « Je veux ... », quand il déclare aussi à la tribune « Je suis le chef ... » qui sait quand même temps, sans que nous le voyions, il trépigne, il tape des pieds comme un garçonnet capricieux.

Rendez- vous le 12 pour monter notre énervement, il y aura sans doute d'autres motifs.

GEL DES PENSIONS HAUSSE DE LA CSG ÇA SUFFIT!

Les retraités vont payer à la place des patrons

Les salariés n'auront pas d'augmentation de salaires mais seront exonérés des cotisations maladie et chômage. L'État compensera ce manque à gagner pour la protection sociale en ponctionnant les retraites et les salaires par l'augmentation de la CSG. Pour le Premier ministre « les retraités aisés auront une contribution supérieure mais la CSG n'augmentera pas pour les 40 % de retraités qui touchent des petites pensions inférieures à 1 200 euros ». Donc selon lui on est un retraité aisé avec 1 198 € de retraite par mois!

Dix millions de retraités subiront l'augmentation alors que les pensions sont gelées depuis 4 ans, que les retraites complémentaires le sont pendant 3 ans et que depuis 2013 une nouvelle contribution sociale de 0,3 %, la CASA, est prélevée sur les retraites pour financer la perte d'autonomie et la dépendance. En douze ans, le recul de leur pouvoir d'achat a été évalué à près de 20 % !

Tout ça pour épargner le patronat qui pourra continuer à distribuer et augmenter les dividendes des actionnaires, alors que les bénéfices du CAC 40 ont bondi de 32,6 % en 2016, atteignant un nouveau record de 75,8 milliards!

L'exonération de la taxe d'habitation repoussée à 2021 ou 2022 Pour faire passer la mesure, le gouvernement avait fait valoir que les retraités

bénéficieraient en contrepartie de la suppression de la taxe d'habitation. Le Premier ministre vient cependant d'annoncer que si la hausse de la CSG est maintenue, l'exonération de la taxe d'habitation est reportée en fin de mandat. Les retraités sont devenus une cible privilégiée pour le Président et son gouvernement.

C'est la solution « révolutionnaire » imaginée par Emmanuel Macron pour accorder un peu de pouvoir d'achat aux salariés: en retirer aux retraités.

La manœuvre est habile. Il s'agit de neutraliser la protestation des retraités en les culpabilisant, en les accusant de ne pas être solidaires des actifs. Comme si les retraités n'aidaient pas déjà leurs enfants et petits enfants!

HAUSSE DE LA CSG: + 1.7%
Ce que vous aurez en moins selon votre pension:

1200€ / mois	-25€ / mois
1500€ / mois	-26€ / mois
1700€ / mois	-29€ / mois
2000€ / mois	-34€ / mois
2400€ / mois	-58€ / mois

Ces mesures opposent les générations entre elles.

En faisant dépendre l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés de la baisse de celui des retraités, la mesure culpabilise les uns et les autres. Et cela au nom de la solidarité intergénérationnelle ! Opposer les victimes entre elles est une méthode inspirée des pires stratégies managériales d'entreprise. Une façon de diriger l'État comme une entreprise qui peut générer de graves tensions entre salariés et actifs, jeunes et personnes âgées, enfants et parents. C'est la cohésion sociale, le bien vivre ensemble déjà durement mis à l'épreuve qui sont ainsi menacés. Les

BIENTÔT, LES RETRAITÉS DEVRONT TRAVAILLER POUR PAYER LEUR PENSION !



retraités doivent manifester leur opposition.

Les retraités ont toutes les raisons de rejeter ces mesures.

Dans leur intérêt, pour préserver des conditions de vie dignes, dans l'intérêt économique du pays car une amputation de leur pouvoir d'achat nuit à la consommation, dans l'intérêt de la solidarité entre générations et entre actifs et retraités. La hausse de la CSG pourrait être votée par le Parlement d'ici à la fin de l'année 2017. Préparons-nous à une vaste mobilisation à la mesure des attaques contre les conditions de vie des retraité-e-s.

Du 11 au 17 septembre l'Union Confédérale des Retraités CGT a décidé d'organiser une consultation par vote des retraités.

Le 12 septembre

les retraités participeront à une journée de mobilisation contre la réforme du droit du travail à l'appel de la CGT.

Le 28 septembre

neuf organisations de retraité-e-s appellent à une journée d'action unitaire contre la hausse de la CSG et pour exiger du Président de la République la revalorisation des pensions au 1er octobre. •

FONDS DE PENSIONS

Emmanuel Macron veut utiliser les 15 à 20 milliards d'euros des provisions des régimes de retraites pour l'investissement des entreprises, via des fonds de pension spéculatifs. Le pire est à craindre pour nos retraites.

Aux Etats-Unis les fonds de pensions publics sont au bord de la faillite à la suite de spéculations hasardeuses et ne pourront assurer le paiement des retraites de millions d'agents territoriaux.